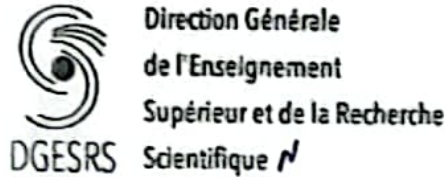


- : - : - : - : - : -

- : - : - : - : - : -



### AVIS

Conformément au communiqué N° 0000008/MESRS-SG et au communiqué N° 00000010/MESRS-SG, du 9 août 2024, relatif à l'appel à candidature pour les bourses d'études en Tunisie et en Algérie au titre de l'année universitaire 2024-2025, le Directeur Général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invite les bacheliers maliens présélectionnés pour lesdites bourses à déposer les copies des certificats médicaux et les copies des passeports, à la Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, au plus tard le vendredi 20 septembre 2024, à 17h 30 mn.

La structure sanitaire indiquée pour l'établissement du certificat médical est le Centre médico-scolaire de Banantou, sis au quartier du fleuve à Bamako.

Le Directeur Général sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 17 SEPT 2024  
LE DIRECTEUR GENERAL,

